



## **TROUSSE ÉLECTORALE 2011**

**Mars 2011**

## LES ÉLECTIONS SONT IMPORTANTES

Une campagne électorale offre aux Canadiens l'occasion de se concentrer sur des questions d'intérêt collectif et d'en discuter. Bien qu'Imagine Canada soit un organisme strictement non-partisan, nous encourageons les candidats de tous les partis politiques d'examiner les questions qui revêtent de l'importance pour les OSBL et pour les millions de Canadiens qui travaillent avec eux en tant qu'employés et bénévoles. Alors que les candidats présentent leurs visions respectives de l'avenir du Canada, nous leur demandons de parler des façons dont ils travailleront avec les OSBL pour répondre aux besoins croissants et changeants de la population et des collectivités que nous servons et engageons au Canada et dans le monde entier.

Nous croyons que le secteur de bienfaisance et sans but lucratif est une pierre angulaire de la société civile au Canada. Les élections nous donnent l'occasion d'aider les candidats politiques, les populations que nous servons et engageons et nos propres collectivités à mieux comprendre les contributions de notre secteur et ce qu'il reste à faire pour maintenir et renforcer ces contributions dans la décennie à venir. Ceci nous amène à discuter [les moteurs de changement](#) qui affectent les façons dont le secteur gouverne et finance ses activités, dont il attire et retient des salariés et des bénévoles et dont il améliore et communique son impact. Elles permettent également au personnel et aux bénévoles des OSBL qui sont bien informés et engagés dans leurs collectivités de s'exprimer sur les possibilités et les défis sociaux, économiques, environnementaux et culturels auxquels nous sommes confrontés en tant que nation.

Les députés que nous élisons auront à prendre des décisions qui nous touchent en tant qu'individus et en tant que communautés. Il est important que les décisions qu'ils prennent soient éclairées par la meilleure compréhension des collectivités que nous servons. Les décisions qui sont mal conçues ou mal appliquées entraîneront inévitablement des difficultés et beaucoup d'angoisse - et il incombe souvent à notre secteur de faire face à ces conséquences malheureuses. Inversement, certaines décisions peuvent améliorer le bien-être et la qualité de vie des citoyens lorsqu'elles s'appuient sur l'apprentissage et les innovations à l'échelle locale, pour la mise en œuvre desquels les OSBL sont souvent à l'avant-garde. Les conversations au sujet de la campagne électorale qui appuient l'expérience et les connaissances des OSBL peuvent aboutir à de meilleurs résultats.

C'est pour cette raison qu'Imagine Canada a préparé la **Trousse électorale** ci-jointe. Nous espérons qu'elle contribuera à favoriser le débat et à aider les Canadiens à prendre des décisions éclairées sur l'orientation future de notre pays et les contributions de notre secteur à cet égard. L'élément central de notre Trousse électorale est une série de **notes d'information** qui présentent un certain nombre de questions transversales touchant le secteur. Ces questions ont été cernées comme des [priorités d'action](#) dans le cadre de notre [Stratégie pancanadienne de mobilisation](#). Si on veut que les OSBL continuent à faire une différence réelle dans la vie des Canadiens et des citoyens du monde entier, ces questions doivent être abordées.

Imagine Canada pose également à chaque parti politique des questions précises portant sur notre secteur et nous diffuserons les réponses aussi largement que possible. Nous vous encourageons d'ailleurs à poser ces questions et d'autres questions pertinentes à l'échelle

locale aux candidats dans votre circonscription. La Trousse électorale comprend aussi une liste des **Choses que les OSBL peuvent et ne peuvent pas faire** au cours d'une campagne électorale, en vue d'aider les organismes à participer au processus électoral de manière responsable, ainsi que des **suggestions précises** de mesures que peuvent prendre des organismes pour maximiser leur engagement. Compte tenu de l'importance de l'engagement civique, la Trousse électorale présente le **document « Faire sortir le vote »**, qui contient des suggestions et des liens utiles afin de veiller à ce que tous les électeurs se prononcent le jour des élections.

La Trousse est un document évolutif. Ses messages seront révisés et peaufinés à mesure que nous recevrons les commentaires des OSBL de partout au pays et que les informations seront disponibles au cours de la campagne. Nous nous efforcerons de diffuser la Trousse et d'autres outils, tels que notre [Réseau de nouvelles sur les élections](#), aussi largement que possible par le biais de notre site Web, d'avis électroniques, et de nos réseaux sociaux existants tels que [Facebook](#), [LinkedIn](#) et [Twitter](#) (#CNPOelection #OSBLélection #cdnpoli #charity).

Nous invitons également les employés du secteur, les bénévoles, ceux qui soutiennent les OSBL et ceux qui bénéficient de leurs services à nous mettre au courant des couvertures médiatiques, des annonces politiques ou d'autres nouvelles portant sur les élections qui sont d'intérêt transversal pour le secteur afin que nous puissions faire part de ces informations aux collègues et à ceux qui soutiennent le secteur partout au pays et dans le monde entier. Utilisez nos hashtags (#CNPOelection #OSBLélection #cdnpoli #charity), affichez vos commentaires sur notre [Blog](#) et communiquez avec nous [par courriel](#) ou par **téléphone** (1-800-263-1178 ext. 351). Aidez-nous à aider d'autres à rester informés et engagés.

Nos voix sont importantes. Assurez-vous que votre voix et celles des gens et des collectivités qui vous importent soient entendues lors de cette campagne électorale.

# TABLE DES MATIÈRES

## Trousse électorale 2011

### 1. Notes d'information

- a. Le secteur de bienfaisance et sans but lucratif au Canada
- b. Faciliter la philanthropie pour tous les Canadiens
- c. Diversifier et maintenir le financement pour les OSBL
- d. Renforcer les capacités d'attirer et de retenir du personnel qualifié
- e. Reconnaître et soutenir l'engagement des bénévoles

### 2. Questionnaire pour les partis politiques fédéraux

- a. Lettre d'accompagnement aux chefs de parti
- b. 2011 Imagine Canada – Questions pour les partis politiques

### 3. Choses que les OSBL peuvent et ne peuvent pas faire au cours d'une campagne électorale

### 4. Participez ! Ce que les OSBL peuvent faire pendant des élections

### 5. « Faire sortir le vote » - promouvoir l'engagement civique

## LE SECTEUR DE BIENFAISANCE ET SANS BUT LUCRATIF AU CANADA

- Nous fabriquons le tissu social de ce pays et apportons une contribution importante à la prospérité économique.
- Nous comptons plus de 161 000 organismes, dont plus de 85 000 organismes de bienfaisance enregistrés. Notre secteur compte, entre autres : des orchestres symphoniques, des théâtres, des musées et des organismes culturels; des organismes de sport et de loisirs; des groupes environnementaux; des universités, des collèges, des hôpitaux et des services de santé; des congrégations religieuses; des organismes de coopération internationale; et des prestataires de services sociaux qui viennent en aide aux Canadiens pour améliorer leur qualité de vie.
- Nous employons plus de 2 millions de personnes et mobilisons plus de 12 millions de bénévoles dans des collectivités rurales, nordiques et urbaines au Canada et à l'étranger. En 2008, nous avons généré 106,4 milliards de dollars en activité économique, ce qui représente une contribution de 7,1 pour cent au PIB du Canada.
- L'influence du secteur sur l'engagement des gens et leur bien-être a une portée considérable, allant des services de soutien sociaux, familiaux et communautaires à la liberté d'expression et l'épanouissement par le sport, les loisirs, les arts et la culture ainsi que la participation aux activités éducatives, environnementales, philanthropiques et religieuses.
- Alors que le secteur favorise une grande diversité des intérêts et activités, nous croyons tous profondément dans l'importance de pouvoir offrir des endroits dans lesquels il est possible de découvrir et de perfectionner ses talents et sa voix et / ou d'être au service des autres en travaillant collectivement pour le plus grand bien de tous.
- Nous sommes des partenaires de choix pour de nouvelles formes de prestation des programmes et services lancés par les gouvernements à tous les niveaux, que ce soit fédéral, provincial, territorial ou municipal. En 2009, le secteur a assumé, pour le gouvernement fédéral seul, la prestation de programmes d'une valeur de plus de 3 milliards de dollars dans d'innombrables collectivités canadiennes et internationales.
- Notre réussite en tant que pays a été rendue possible grâce en bonne partie à l'importante contribution économique, sociale, culturelle, éducative et environnementale des OSBL du Canada.
- Les Canadiens ont investi plus de 8,6 milliards de dollars de leurs dollars après impôt pour soutenir notre travail en 2007. Nous avons également des liens étroits avec des entreprises, tant à l'échelle nationale qu'internationale. Grâce à nos conseils, nos bénévoles et nos activités rémunératrices, nous servons d'intégrateurs de collaboration intersectorielle entre les entreprises, les gouvernements et les collectivités.
- Nous sommes au cœur de collectivités dynamiques, résilientes et accueillantes. Nous sommes les organismes de bienfaisance et sans but lucratif du Canada.

# FACILITER LA PHILANTHROPIE POUR TOUS LES CANADIENS

## La question

**Le Canada doit agir maintenant afin de renouveler sa base de donateurs. Pour cela, il faut encourager davantage de Canadiens à faire des dons et inciter ceux qui donnent déjà à donner plus.**

- **Il y a des signes que la base de donateurs au Canada s'effrite.** La proportion de contribuables canadiens déclarant des dons de bienfaisance est passée de 30 % en 1990 à 23 % en 2009.<sup>i</sup> Les dons de bienfaisance sont également en baisse - passant de 8,2 milliards de dollars en 2008 à 7,8 milliards de dollars en 2009.<sup>ii</sup> Bien que cette baisse soit largement attribuable à la récession économique et que la philanthropie doive se redresser à court terme, il est prévu que les dons diminueront en dollars réels au cours des deux prochaines décennies en raison de facteurs démographiques.<sup>iii</sup>
- **Les recherches montrent que plus de la moitié des donateurs seraient prêts à accroître leurs dons de bienfaisance si de meilleurs incitatifs fiscaux étaient en place.**<sup>iv</sup>

## Ce que vous pouvez faire

**Encourager les partis politiques et le gouvernement fédéral à soutenir la mise en œuvre du Crédit d'impôt allongé pour dons de charité**, qui représente une augmentation de 10 points de pourcentage pour les crédits de tous les dons qui dépassent le plus haut niveau précédemment donné, comparativement au crédit d'impôt fédéral actuel. Pour les dons admissibles inférieurs à 200 \$, cela se traduirait par un crédit de 25 % du gouvernement fédéral. Le crédit fédéral serait de 39 % des dons admissibles supérieurs à 200 \$.

**Le nouveau crédit proposé :**

- **est une façon très économique et efficace de susciter une plus grande philanthropie**, qui générerait 10 dollars en nouveaux dons pour chaque dollar d'investissement supplémentaire direct du gouvernement fédéral. Aux termes du crédit proposé, si les Canadiens augmentaient leurs dons de 200 millions de dollars chaque année, le coût différentiel pour le gouvernement fédéral serait de 20 millions de dollars.
- **viserait principalement les familles de travailleurs et les Canadiens à revenu moyen.** Une fois que l'on atteint 10 000 \$ en dons annuels, aucun crédit bonifié ne serait offert. Le crédit s'appliquerait uniquement aux premiers 10 000 dollars de dons admissibles d'un particulier pour une année donnée. Le crédit pour tout don supérieur à ce montant revient à 29 %.
- **produirait une augmentation réelle et mesurable des dons de bienfaisance pour chaque dollar investi**, puisque le crédit n'est activé que lorsque les Canadiens donnent plus qu'ils ne le faisaient auparavant.

## En quoi les Canadiens en bénéficieront

**Le Crédit d'impôt allongé aidera les familles de travailleurs et les Canadiens à revenu moyen à donner davantage aux organismes de bienfaisance de leur choix**, car il vise les Canadiens qui donnent généralement une partie de leur revenu et qui ont moins bénéficié de mesures fiscales précédentes visant à encourager des dons importants d'actifs. Puisque le crédit d'impôt allongé n'a pas de plancher, même ceux qui peuvent se permettre de verser uniquement des dons plus modestes en profiteront.

**Les Canadiens connaîtront mieux la valeur de leurs dons**, en particulier ceux qui n'ont jamais donné auparavant. Si on fournit aux Canadiens plus d'informations sur leurs tendances personnelles en matière de don et sur la valeur du crédit d'impôt, et si on indique la marge de crédit d'impôt pour dons de charité sur leur déclaration d'impôt annuelle, on encouragera des dons plus stratégiques et bien informés.

**Les Canadiens retireront les bienfaits de ces nouveaux investissements dans leurs collectivités locales.** Une augmentation de 5 % en dons inférieurs à 10 000 \$ générerait plus de 400 millions de dollars en nouveaux investissements dans des collectivités partout au pays, permettant ainsi aux organismes de bienfaisance de prévenir et d'atténuer des problèmes sociaux, d'améliorer la qualité de vie, et de soutenir les individus et les familles les plus durement frappés par la récession. Les effets de cette augmentation seront encore plus importants pour les organismes de bienfaisance qui s'appuient davantage sur les dons des particuliers.

### Pour plus d'informations :

Rendez-vous au site Web d'Imagine Canada (<http://www.imaginecanada.ca/fr/creditallonge>) pour plus d'informations sur le crédit d'impôt allongé :

- [Questions et réponses sur le crédit d'impôt allongé](#) - Les réponses aux questions les plus fréquentes sur le crédit d'impôt allongé et des exemples de la façon dont il fonctionnera.
- [Mémoire prébudgétaire 2010](#) - Présenté par Imagine Canada au Comité permanent des finances de la Chambre des communes Comité lors des audiences prébudgétaires de 2010.
- [Rapport du Comité permanent des finances de la Chambre des communes](#) - qui propose l'adoption du Crédit d'impôt allongé.
- [Couverture médiatique](#) - éditoriaux nationaux et régionaux et nouvelles sur la proposition de crédit d'impôt allongé.

## DIVERSIFIER ET MAINTENIR LE FINANCEMENT DES OSBL

### La question

Le Canada doit soutenir les efforts des OSBL pour renforcer leur durabilité et diversifier leurs revenus afin qu'ils puissent mieux remplir leurs missions. Cela inclut une plus grande prévisibilité et stabilité du financement du gouvernement, l'augmentation des revenus et la facilitation de l'accès à de nouvelles sources de capitaux.

- **Les organismes de bienfaisance et les organismes sans but lucratif comptent sur trois principales sources de revenus** : le financement du gouvernement, la philanthropie et les revenus gagnés.
- **Cependant, les gouvernements réduisent les dépenses afin de diminuer leurs déficits.** [Le budget du gouvernement fédéral](#) du 22 mars 2011 proposait de réduire les dépenses des ministères d'au moins 4 milliards de dollars d'ici 2014-15 et de nombreuses provinces anticipent ou annoncent aussi des compressions.
- **Les dons de bienfaisance sont aussi à la baisse**, passant de 8,2 milliards de dollars en 2008 à 7,8 milliards de dollars en 2009.<sup>v</sup> Même si la philanthropie connaîtra probablement une reprise à court terme, il se pourrait que les dons stagnent ou même diminuent en dollars réels à long terme en raison de facteurs démographiques.<sup>vi</sup>
- **Le revenu gagné est la source la plus viable de nouveaux revenus pour de nombreux OSBL.** Bon nombre d'organismes participent déjà à des activités rémunératrices quelconques vu que près de 50 pour cent du financement provient actuellement de revenu gagné.<sup>vii</sup>
- **Cependant, on a besoin des précisions et des changements politiques, fiscales et réglementaires pour soutenir ces efforts**, ainsi que d'une redéfinition du rôle traditionnel des affaires, du gouvernement et du secteur sans but lucratif, et des mécanismes de responsabilité qui régissent leurs activités et les relations qui existent entre eux.

### Ce que vous pouvez faire

1. **Encourager le gouvernement fédéral à aider les OSBL à obtenir du financement plus diversifié et durable en créant un environnement plus propice pour les organismes désireux d'élargir leurs activités rémunératrices ou d'accéder à un plus large éventail de sources de capital.** Pour réaliser cet objectif, le gouvernement fédéral peut :
  - **faciliter l'accès des OSBL aux programmes fédéraux de soutien et de développement des petites entreprises** qui sont offerts par les Sociétés d'aide au développement des collectivités, la Banque de développement du Canada, les centres de services aux entreprises du Canada et d'autres initiatives fédérales.
  - **clarifier les activités entrepreneuriales que peuvent poursuivre les OSBL et, le cas échéant, supprimer les obstacles réglementaires et fiscaux** qui limitent indûment les activités entrepreneuriales afin que les organismes aient la marge de manœuvre dont ils ont besoin pour atteindre la viabilité.

- **Explorer avec les OSBL l'élaboration de nouveaux instruments financiers novateurs, comme le Programme des obligations communautaires et les contrats d'impact social, qui peuvent contribuer à la mobilisation de plus de capitaux privés pour des initiatives d'intérêt public.**
- 2. Tout en reconnaissant l'engagement du gouvernement à la réduction du déficit et les choix difficiles qu'il faut prendre à cet égard, encourager le gouvernement fédéral à minimiser les effets négatifs sur les OSBL en veillant à ce que tous les ministères recourent aux pratiques efficaces en matière de gouvernance et d'administration comme :**
- **adopter et mettre en œuvre les [recommandations](#) du Groupe d'experts indépendant sur les subventions et contributions du gouvernement fédéral et respecter les principes de [l'Accord de 2001](#) entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole, et respecter en outre le Code 2002 de bonnes pratiques pour le dialogue sur les politiques et le Code de bonnes pratiques de financement.**
  - **donner des conseils aux organismes sur des décisions qui auront une incidence sur eux et les collectivités qu'ils desservent** pour qu'ils puissent formuler des recommandations, évaluer les conséquences possibles et se préparer aux répercussions.
  - **prendre et communiquer des décisions relatives aux politiques et au financement aux OSBL en temps opportun** pour minimiser l'incertitude et les perturbations inutiles de services.
  - **accorder une période transitoire raisonnable aux organismes touchés par des compressions budgétaires ou des changements de politique** pour qu'ils puissent prendre des mesures pour minimiser les répercussions sur ceux qu'ils servent et emploient.
  - **engager les organismes quant à l'élaboration des politiques et respecter leur droit d'exprimer les divers points de vue des Canadiens** sans conséquences pour leur financement ou statut d'organisme de bienfaisance.

## **En quoi les Canadiens en bénéficieront**

**Les OSBL auront plus de flexibilité pour répondre aux besoins croissants et changeants des Canadiens.** Grâce aux sources accrues de revenus et un accès plus élargi au capital, les organismes disposeront de plus de souplesse pour répondre à la demande en évolution et de plus d'options en matière de financement des infrastructures, des programmes et de l'innovation.

**Les Canadiens peuvent s'attendre à ce qu'il y ait plus d'innovation dans la réponse aux besoins de la collectivité,** à mesure que les OSBL bénéficient de possibilités accrues pour mettre à l'essai de nouvelles approches, notamment pour ce qui est de l'élaboration de différents modèles d'entreprise sociale et de l'accès au financement du secteur privé qui leur était autrefois inaccessible.

**Une meilleure gestion des programmes de subventions et de contributions se traduira par une meilleure gestion des OSBL,** comme ils seraient libérés du financement à court terme chronique qui entraîne la rotation du personnel, l'interruption des services et la gestion de crise pour pouvoir se concentrer sur le renforcement des capacités organisationnelles, les priorités à long terme et des stratégies durables visant à réaliser ces priorités.

## Pour plus d'informations :

- [Recommandations](#) du Groupe d'experts sur les subventions et les contributions
- [Déclaration](#) d'Imagine Canada sur les programmes de financement sous forme de subventions et de contributions.
- Canadian Social Finance Task Force [Report](#) (« Rapport du Groupe de travail sur la finance sociale »)
- [Accord de 2001](#) entre le gouvernement du Canada et le secteur bénévole

# RENFORCEMENT DES CAPACITÉS POUR ATTIRER ET RETENIR LE PERSONNEL QUALIFIÉ

## La question

**Les Canadiens ont besoin de mieux comprendre pourquoi les OSBL cherchent légitimement à recruter et retenir un personnel talentueux et hautement qualifié, ayant de solides compétences en gestion, finances, technologies de l'information, communication, collaboration et juridiques pour accomplir des missions complexes et répondre aux attentes croissantes du public.** Une carrière dans le secteur sans but lucratif doit être sur l'écran radar des jeunes Canadiens et les organismes doivent être en bonne santé financière de manière à pouvoir offrir des salaires équitables, des avantages et des possibilités d'épargne-retraite dans le but de rendre les carrières dans le secteur intéressantes pour tous.

- **Le secteur de la bienfaisance et sans but lucratif dans son ensemble emploie environ 2 millions de Canadiens,**<sup>viii</sup> ou 11 pour cent de la population active canadienne.
- **Parmi les organismes qui forment le noyau du secteur sans but lucratif et de bienfaisance, plus de la moitié d'entre eux ont moins de 5 employés,** et les trois quarts d'entre eux ont moins de 10 salariés. Seulement 3 pour cent de ces organismes ont plus de 100 employés.<sup>ix</sup>
- Une enquête en 2008 auprès des employeurs du secteur<sup>x</sup> a révélé que la moitié de ceux qui ont recruté de nouveaux employés l'année précédente ont eu de la difficulté à trouver et recruter du personnel qualifié.<sup>xi</sup>
- Alors que 88% des salariés du secteur interrogés s'estiment satisfaits de leur emploi actuel, certains aspects de l'emploi les rendent moins satisfaits : la rémunération des heures supplémentaires et des salaires en général, l'accès à l'épargne-retraite, les possibilités de perfectionnement et d'avancement professionnel.<sup>xii</sup>
- **Avec le vieillissement et la retraite de la génération du baby boom, tous les employeurs seront en compétition pour puiser dans le réservoir restreint de la main-d'œuvre.** Il est primordial d'assurer que notre secteur soit en mesure de concurrencer effectivement, compte tenu que les gouvernements seuls ne peuvent répondre à la croissance et l'évolution des besoins en services et en soutien.

## Ce que vous pouvez faire

1. **Sensibiliser les gens à l'existence et à la valeur de la main-d'œuvre du secteur** en demandant aux candidats et aux Canadiens s'ils savent combien de personnes travaillent dans les OSBL de leur collectivité et s'ils reconnaissent que les employés de ce secteur constituent une partie intégrante et importante de la population active canadienne. Encouragez-les à examiner à quoi ressembleraient les collectivités si aucun des employés ou des bénévoles ne se rendait au travail pendant un jour.
2. **Encouragez le gouvernement fédéral dans son travail visant à élaborer des options pour mieux répondre aux besoins des Canadiens à la retraite, encouragez-le en outre à inclure activement**

**les OSBL dans ses consultations**, à prendre en considération les défis particuliers du secteur de bienfaisance et à but non lucratif, et à inclure des mécanismes pour relever ces défis.

3. **Inviter le gouvernement fédéral à collaborer avec les OSBL pour améliorer l'accès à la formation et les possibilités d'apprentissage** afin de renforcer les compétences et les connaissances des travailleurs qui font face à un environnement de plus en plus complexe et changeant.

## **En quoi les Canadiens en bénéficieront**

**Les Canadiens continueront de profiter des services et des opportunités à s'engager dans leur collectivité grâce à des organismes bien gérés dont le personnel qualifié** peut répondre à la demande de services et aux attentes croissantes du public à l'égard des programmes de haute qualité, d'une prestation efficace, d'une gouvernance transparente, de la responsabilité pour ce qui est des impôts et des dons des bailleurs de fonds, et des opérations durables.

**Les Canadiens qui travaillent dans le secteur de la bienfaisance et à but non lucratif bénéficieront d'une rémunération plus juste, de plus de possibilités d'épargne-retraite et d'autres prestations améliorées qui reflètent mieux leurs compétences, leur éducation, leur contribution à la société et leur vrai potentiel de gain.**

**Les jeunes Canadiens pourront « se permettre » de choisir une carrière dans le secteur de la bienfaisance et à but non lucratif**, sans sacrifier leur bien-être et sécurité, pour eux et leur famille. Lorsque ces Canadiens prendront leur retraite, ils ne seront pas un fardeau indu sur les gouvernements ou leur famille en raison de gains et d'épargne-retraite insuffisants.

## **Pour plus d'informations :**

Pour plus d'informations, veuillez visiter le Conseil des ressources humaines sur le site Web du secteur sans but lucratif ([www.hrcouncil.ca](http://www.hrcouncil.ca)) et consultez les documents suivants :

- [Statistiques sur la main-d'œuvre](#)
- [Étude 2008 sur la main-d'œuvre](#)
- [Questions financières : la rémunération dans le secteur communautaire](#)

# RECONNAÎTRE ET SOUTENIR L'ENGAGEMENT DES BÉNÉVOLES

## La question

Le Canada doit maintenir et élargir sa base de bénévoles et mieux mobiliser la nouvelle génération. Les bénévoles d'aujourd'hui sont plus axés sur les buts et les résultats, plus mobiles, autonomes, adeptes de la technologie, et ont des intérêts multiples.<sup>xiii</sup> Les organismes ont besoin d'appui pour fournir une meilleure expérience globale et faire un meilleur usage du temps des bénévoles, tout en maximisant leur contribution et le développement de leurs compétences et en les motivant avec des possibilités de bénévolat personnalisé.

- **Plus de la moitié des 161 000 OSBL du Canada sont gérés et régis entièrement par des bénévoles<sup>xiv</sup>**, tandis que le reste s'appuie également sur des bénévoles pour des activités comme la gouvernance, le financement et la prestation de programmes et services.
- **Alors que 46 pour cent des Canadiens font du bénévolat, la majorité des heures de bénévolat est assurée par une petite partie de ces bénévoles seulement.<sup>xv</sup>** Cette base fragile risque d'atteindre sa limite car le besoin en heures de travail bénévole s'accroît tandis que le taux de bénévolat global reste le même.
- **À l'heure actuelle, près de 12,5 millions de Canadiens âgés de 15 ans et plus font du bénévolat, contribuant plus de 2 milliards d'heures de bénévolat chaque année.<sup>xvi</sup>** Un quart des personnes qui se portent bénévoles - environ 12 pour cent de l'ensemble des Canadiens - fournit 78 pour cent de toutes les heures de bénévolat.<sup>xvii</sup>
- **Dans une enquête nationale en 2003, plus de la moitié des organismes ont signalé des problèmes de recrutement des bénévoles (57 pour cent), avec 13 pour cent des organismes disant que le problème est grave.** Dans de nombreux cas, le défi pour les organismes était de trouver le type adéquat de bénévoles pour les tâches à faire. Un peu moins de la moitié (49 pour cent) des organismes ont signalé des problèmes de fidélisation des bénévoles, avec 9 pour cent indiquant que le problème était grave.<sup>xviii</sup>

## Ce que vous pouvez faire

1. **Encouragez le gouvernement fédéral à travailler avec Bénévoles Canada, Imagine Canada et d'autres organismes du secteur sans but lucratif pour élaborer une stratégie nationale globale visant à maintenir et à renouveler la base du bénévolat au Canada** et renforcer la capacité des OSBL à recruter, soutenir, former et retenir la prochaine génération de bénévoles du Canada.
2. **Recommandez, dans le cadre de cette stratégie nationale, que le gouvernement fédéral engage ses homologues provinciaux et territoriaux dans un dialogue national** sur les principaux changements démographiques, technologiques, et autres tendances sociales qui remodelent le bénévolat au Canada, en vue de favoriser une action coordonnée et concertée sur le bénévolat au Canada.
3. **Insistez auprès du gouvernement fédéral** pour qu'il assure la viabilité à long terme des données essentielles recueillies dans le cadre de l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation.

4. **Encourager le gouvernement fédéral à collaborer avec les OSBL** pour répondre aux problèmes de coût et au manque de rapidité dans les vérifications de casiers judiciaires ainsi que dans les vérifications touchant les secteurs vulnérables pour les bénévoles qui travaillent avec les populations vulnérables comme les enfants, les personnes âgées et les personnes ayant un handicap.

## En quoi les Canadiens en bénéficieront

**En aidant à maintenir et renouveler la base du bénévolat au Canada, le gouvernement fédéral peut aider à sécuriser les programmes, services et avantages si chers aux Canadiens, mais qui ne pourraient exister sans les bénévoles** qui donnent plus de 2 milliards d'heures de leur temps chaque année - l'équivalent de plus de 1 millions d'emplois à temps plein.<sup>xix</sup>

**En renforçant la capacité des organismes à attirer, soutenir et retenir des bénévoles, les gouvernements peuvent accroître les avantages et les services publics obtenus au travers des subventions et des contributions** versées aux OSBL, offrant une valeur ajoutée aux Canadiens en tant que contribuables et citoyens.

**Les communautés profiteront également du capital social et humain favorisé par le bénévolat** - l'inclusion sociale et la cohésion, l'esprit communautaire, la capacité civique et de nouvelles amitiés, les compétences et les possibilités sont générés lorsque les Canadiens donnent de leur temps pour les autres et pour les causes qui les intéressent.

**Les Canadiens qui se portent bénévoles seront mieux soutenus et profiteront d'expériences de bénévolat plus gratifiantes** qui répondent à leurs attentes et les aident à atteindre leurs objectifs personnels.

## Pour plus d'informations

Pour des informations complètes sur les questions de bénévolat, de soutien, et des initiatives au Canada, veuillez visiter le site Web de Bénévoles Canada à : <http://volunteer.ca>

Pour d'autres recherches et informations sur les politiques publiques liées au bénévolat, veuillez visiter le site d'Imagine Canada à l'adresse : <http://www.imaginecanada.ca/fr/node/65>

Pour les fiches, rapports et présentations tirées de l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation, veuillez visiter : <http://www.donetbenevolat.ca/node/12>

**Comblent les lacunes** - Enrichir l'expérience des bénévoles pour construire un meilleur avenir pour nos collectivités, Bénévoles Canada et la Financière Manuvie, 2010.

**Force vitale de la collectivité** : faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes sans but lucratif et bénévoles (révisé en 2003), Statistique Canada, 2005.

**Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat 2007**, Statistique Canada.



130 Albert Street, Suite 1705 Ottawa, Ontario K1P 5G4  
Phone: (613) 238-7555, Fax: (613) 238-9300  
1 800 821 8814

130, rue Albert, bureau 1705 Ottawa, (Ontario) K1P 5G4  
Téléphone : 613 238-7555, Télécopieur : 613 238-9300  
1 800 821 8814

[Date]

[Adresse]

Bonjour [chef du parti],

Sujet : Imagine Canada - Questionnaire électoral 2011

Imagine Canada travaille pour le compte du secteur de bienfaisance et sans but lucratif au Canada, qui compte 161 000 organismes à travers le pays, dont plus de 85 000 organismes de bienfaisance enregistrés. Le secteur représente quelque sept pour cent du PIB, emploie 2 millions de Canadiens et engage plus de 12 millions de bénévoles. Partout au pays, les OSBL veulent travailler avec le gouvernement fédéral afin de s'assurer que les Canadiens continuent de bénéficier des investissements fédéraux qui rendent leurs collectivités dynamiques, solides et accueillantes.

Dans cette optique, Imagine Canada demande à chacun des principaux partis politiques fédéraux de faire part de leurs points de vue et positions sur les questions qui affectent nos collectivités. Pour éclairer le débat parmi les électeurs pendant la campagne électorale fédérale, nous partagerons les réponses reçues avec les nombreux organismes et individus qui composent le secteur de la bienfaisance et sans but lucratif. Les réponses seront affichées sur le site Web d'Imagine Canada, diffusées par nos réseaux de médias sociaux et transmises aux OSBL opérant dans les collectivités partout au pays et partout dans le monde.

Veillez retourner le questionnaire rempli à Mme Michelle Gauthier, vice-présidente des politiques publiques et de l'engagement communautaire, d'ici le 15 avril. Nous aimerions également recevoir le nom et les coordonnées d'une personne avec qui nous pourrions faire le suivi de vos réponses. Si vous avez des questions concernant ce document, veuillez contacter Mme Gauthier par courriel à [mgauthier@imaginecanada.ca](mailto:mgauthier@imaginecanada.ca) ou par téléphone au 613-238-7555, poste 225.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Marcel Lauzière".

Marcel Lauzière  
Président-directeur général  
Imagine Canada

p.j. : (1).

## 2011 IMAGINE CANADA - QUESTIONS POUR LES PARTIS POLITIQUES

1. Les 161 000 organismes de bienfaisance et sans but lucratif au Canada ont une influence de grande envergure. Ils traitent des défis sociaux, culturels, économiques et environnementaux les plus difficiles auxquels font face les individus et les communautés, et ils contribuent grandement à la qualité de vie, la prospérité, et l'engagement civique et communautaire. Le secteur est également une force économique importante au Canada, contribuant ainsi à 7,1 pour cent du PIB et employant l'équivalent de 2 millions de Canadiens, soit 11 pour cent de la population économiquement active. **Quelle est la position de votre parti sur le rôle de ces organismes dans la société canadienne?**

2. Le tissu social du Canada est en pleine mutation en raison de divers facteurs tels que le vieillissement de la population et une immigration accrue. Concurrément, les contraintes budgétaires réduisent la capacité de tous les paliers de gouvernement à fournir des services à la population du Canada. De tels changements multiplient les demandes placées sur les organismes du secteur de la bienfaisance et sans but lucratif. **Quelles initiatives concrètes seront prises par votre parti pour veiller à ce que le secteur soit en mesure de répondre de manière durable à la demande croissante et à l'évolution des services?**

3. Parfois, les gouvernements répondent aux défis financiers auxquels ils font face en coupant les subventions et les contributions. Ces réductions peuvent avoir un impact sérieux sur la capacité du secteur à servir et mobiliser les Canadiens. Afin d'assurer que même durant les temps difficiles le partenariat entre le gouvernement fédéral et le secteur reste constructif, il est logique de respecter certains principes, notamment les consultations préalables appropriées avec le secteur et les communautés affectées, l'engagement du secteur dans l'examen des solutions de rechange, la transparence et la responsabilisation dans le processus décisionnel, des périodes de transition raisonnables lorsque le financement est interrompu ou réaligné, et une attention particulière à la viabilité et la capacité continue des organismes à faire leur travail efficacement. **Comment votre parti propose d'intégrer ces principes dans les processus de financement et de prises de décisions?**

4. Pour élargir la base de dons de bienfaisance, Imagine Canada a proposé un crédit d'impôt allongé pour augmenter le **crédit d'impôt fédéral pour dons de bienfaisance** de 10 pour cent **pour tous les dons** qui dépassent le plus haut niveau précédemment donné. Une proposition similaire a reçu l'approbation du Comité permanent des finances dans son rapport de décembre 2009. Un projet de loi d'initiative parlementaire demandant l'application du crédit d'impôt allongé a également été introduit à la dernière session du Parlement. **Votre parti soutient-il le crédit d'impôt allongé pour dons de bienfaisance d'Imagine Canada? Si non, votre parti soutient-il une approche alternative? Quelles mesures fiscales supplémentaires seraient soutenues par votre parti pour améliorer le niveau des dons de bienfaisance au Canada?**

5. Le chiffre d'affaires des OSBL provient de sources variées qui comprennent la vente de biens et services, les transferts de tous les paliers de gouvernement, les frais d'adhésion, les dons, la philanthropie et les revenus de placements. Cependant, les défis économiques des dernières années ont fait que les dons et les transferts gouvernementaux s'amoindrissent, rendant les revenus de plus en plus difficile à générer. En réponse, le secteur doit mettre davantage l'accent sur la diversification des revenus et les revenus gagnés deviennent une source de plus en plus importante de financement. Le gouvernement fédéral offre un certain nombre d'initiatives visant à soutenir les petites et moyennes entreprises pour entreprendre des plans d'affaires, des études de marché et le développement technologique, entre autres services. **Votre parti est-il prêt à soutenir l'élargissement des critères d'éligibilité donnant accès à ce genre de services fédéraux de développement des affaires pour y**

**inclure les OSBL? Quelles autres mesures fédérales sont envisagées par votre parti pour aider le secteur à diversifier et à accroître ses recettes?**

6. Les OSBL sont assujettis à divers règlements. Certains de ces règlements peuvent limiter leur aptitude à s'engager concrètement dans des activités plus entrepreneuriales qui leur permettraient de se diversifier et rendre leur base de revenus plus durable. Les OSBL demandent plus de clarté sur le genre d'activités qu'ils peuvent poursuivre et, le cas échéant, la suppression des obstacles réglementaires et fiscaux qui entravent indûment les activités d'entreprise; il est de plus en plus important de donner aux organismes la marge de manœuvre dont ils ont besoin pour assurer leur durabilité. D'autres règlements, tels que ceux proposés dans le plus récent budget fédéral, sont conçus pour assurer la conformité aux exigences de l'Agence du revenu du Canada et peuvent être un fardeau indu pour les OSBL. **Quelles mesures seraient prises par votre parti pour clarifier et, le cas échéant, réformer le cadre réglementaire régissant le secteur?**

7. Comme la plupart des petites et moyennes entreprises, de nombreux OSBL sont confrontés à des défis importants pour attirer et retenir les talents, vu que les secteurs privé et public sont souvent en mesure d'offrir des salaires et des avantages qu'ils ne peuvent égaler. Certaines initiatives fédérales pourraient aider le secteur à relever ces défis pour ses 2 millions de salariés. En particulier, tout comme les petites et moyennes entreprises, les organismes du secteur bénéficieraient d'un accès à l'épargne-retraite ou à de nouvelles options de régimes de retraite pour leurs employés. **Quelles sont les mesures proposées par votre parti pour inciter les travailleurs à poursuivre une carrière dans le secteur à but non lucratif?**

8. Les OSBL dépendent et bénéficient de l'engagement de plus de 12 millions de bénévoles pour réaliser leur mission. Toutefois, les attentes des bénévoles sont en évolution et reflètent les valeurs et les besoins changeants; ils cherchent donc une forme d'engagement plus flexible et personnalisée. Les organismes du secteur doivent répondre à ces attentes afin de conserver les bénévoles actuels et en attirer de nouveaux. **Quelles initiatives fédérales sont offertes par votre parti pour aider le secteur à engager et soutenir plus efficacement les bénévoles?**

9. Le gouvernement fédéral transfère des fonds aux provinces et aux territoires par l'entremise du Transfert canadien en matière de programmes sociaux et du Transfert canadien en matière de santé pour soutenir les programmes de santé, d'éducation et de services sociaux offerts par les provinces et les territoires. Les montants à transférer ont été déterminés jusqu'en 2013-14, mais la formule pour les transferts ultérieurs reste à négocier. Idéalement, un nouvel accord intergouvernemental permettra de minimiser les impacts négatifs potentiels sur les OSBL et les aidera à planifier leurs activités opérationnelles après 2014, moyennant la consultation et la communication des changements potentiels dans les meilleurs délais. **Quelle est la position de votre parti sur la négociation de niveaux de financement pour ce qui est des transferts à partir de 2014 et pour veiller à ce que tout impact négatif sur les collectivités desservies par le secteur soit minimum?**

## CE QUE LES ORGANISMES DE BIENFAISANCE PEUVENT ET NE PEUVENT PAS FAIRE AU COURS DES ÉLECTIONS

**Quelle que soit la question en cause, un organisme de bienfaisance ne peut pas directement ou indirectement appuyer un parti politique ou un candidat à une charge publique d'un ordre quelconque de gouvernement ou encore s'y opposer.**

Selon les [lignes directrices](#) relatives aux politiques publiques publiées par l'Agence du revenu du Canada (ARC) les activités d'un organisme de bienfaisance peuvent se répartir en trois catégories : **les activités de bienfaisance, les activités politiques autorisées et les activités proscrites.**

- Des activités politiques et de sensibilisation du public sont considérées comme des activités de bienfaisance lorsqu'elles visent à accroître la sensibilisation du public à une question liée à la mission de l'organisme, mais ne comprennent pas un [appel à une action politique](#). Même si les campagnes de sensibilisation du public ne doivent pas constituer l'activité principale d'un organisme de bienfaisance, les organismes de bienfaisance sont autorisés à consacrer d'importantes ressources organisationnelles à la sensibilisation du public et aux activités politiques.
- Les activités [politiques](#) visent à influencer le gouvernement sur une question liée à la mission de l'organisme. Les activités politiques sont permises si elles sont non-partisanes et si l'organisme consacre la totalité ou presque (habituellement 90 % ou plus) de ses ressources aux activités de bienfaisance.
- Les activités [proscrites](#) sont celles qui n'entrent dans aucune des catégories mentionnées (par exemple, les activités politiques partisanes, les activités non liées aux fins de l'organisme de bienfaisance, etc.). Une activité politique partisane est celle qui vise à appuyer, directement ou indirectement, un parti politique ou un candidat à une charge publique ou encore à s'y opposer. Les organismes de bienfaisance qui se livrent à des activités politiques partisanes risquent de voir leur statut révoqué.

### Activités de bienfaisance

Campagnes de sensibilisation du public

Communication avec un représentant élu ou avec un haut fonctionnaire

Diffusion de l'information aux décideurs politiques ou aux hauts fonctionnaires

Réponse à une demande d'information d'un représentant élu ou d'un haut fonctionnaire

Présentation d'une proposition à un organe gouvernemental

Participation à un organe consultatif du gouvernement

Réalisation ou diffusion des recherches (y compris par le biais d'un site Web ou des médias sociaux)

Organisation d'une réunion de tous les candidats

Diffusion du texte intégral d'un exposé de position présenté à un représentant élu ou un haut fonctionnaire

Activité éducative (fondée sur des faits)

### Exemples

## Activités politiques autorisées

Incitation au public à communiquer avec des représentants élus ou des hauts fonctionnaires

Déclaration aux médias concernant une position particulière

Exhorter publiquement des représentants / fonctionnaires à adopter une position

Organisation d'un événement pour promouvoir une position, y compris une conférence, une marche ou un ralliement

Réalisation ou diffusion des travaux de recherche qui incluent un *appel à une action*

Faire savoir de quelle façon comment **l'ensemble** des députés du gouvernement fédéral ou de celui d'une province ou encore des conseillers municipaux a voté sur une question

### Exemples

## Activités proscrites

Activités politiques partisans

Établissement d'un lien explicite entre le point de vue de l'organisme et un parti politique ou un candidat à une charge politique

Appui à un candidat à une élection dans le bulletin d'information d'un organisme de bienfaisance

Diffusion de dépliants sur le manque de soutien du gouvernement pour les fins de bienfaisance

Invitation des organisateurs de la campagne d'un parti politique à un souper

Invitation de candidats concurrents à une élection lors de réunions différentes

### Exemples

## **Pour plus d'informations**

<http://www.cra-arc.gc.ca/chrts-gvng/chrts/plcy/cps/cps-022-fra.html>

<http://infoimpots.imaginecanada.ca/topics/activit%C3%A9s/politiques>

[http://www.imaginecanada.ca/files/www/fr/sectormonitor/ressources/enquetesectorielle\\_vol1\\_no3\\_fiche2\\_2010.pdf](http://www.imaginecanada.ca/files/www/fr/sectormonitor/ressources/enquetesectorielle_vol1_no3_fiche2_2010.pdf)

<http://thephilanthropist.ca/index.php/phil/article/view/888/751>

## PARTICIPEZ ! CE QUE LES OSBL PEUVENT FAIRE PENDANT DES ÉLECTIONS

- *Discutez avec tous les partis. Toutefois, n'oubliez pas d'être apolitique dans votre participation, quelle que soit la manière de participer de votre organisme.*
- Demandez instamment à tous les candidats aux élections de déclarer publiquement leur position sur des questions d'importance pour votre organisme et pour le secteur de bienfaisance et sans but lucratif.
- Informez les partis sur les contributions que votre organisme et le secteur dans son ensemble apportent au Canada et dans le monde, et indiquez comment le secteur peut travailler en partenariat avec le gouvernement pour relever les principaux défis et les opportunités d'intérêt pour les électeurs.
- Contactez les médias ! Diffusez votre message et celui du secteur dans les médias locaux en faisant participer votre porte-parole à des entrevues sur des questions particulières, ou en écrivant un éditorial dans votre journal local.
- Assistez à des réunions de tous les candidats dans votre région et posez des questions (voir notre questionnaire électoral) ou soyez l'hôte d'une réunion des candidats.
- Organisez un événement non-partisan pour discuter d'une question. Réunissez diverses parties prenantes et invitez tous les candidats aux élections.
- Téléphonnez ou écrivez à tous les candidats et discutez avec eux de questions d'importance pour votre organisme et pour le secteur. Pendant une campagne électorale, communiquez avec les bureaux de campagne électorale des candidats pour prendre contact avec eux.
- Engagez les candidats dans une conversation quand ils viennent à votre porte. Soyez non-partisan, bref et clair. Vous devez aussi comprendre que les candidats ne peuvent pas être des experts sur chaque question – offrez de leur fournir des informations générales qui sont disponibles à tous les candidats.
- Faites participer vos intervenants en utilisant des médias sociaux tels que Facebook, Twitter, LinkedIn ou un blog. Incitez-les à contacter les candidats aux élections et à Faire sortir le vote ! Pour aider votre message à se démarquer, l'utilisation pertinente de mots-clés diésés est recommandée (#cdnpoli#CNPOelection#élection#bienfaisance).
- Abonnez-vous au [Réseau de nouvelles sur les élections](#). Ce réseau fournira au secteur une sélection de nouvelles touchant d'importantes questions de bienfaisance au cours de l'élection. Les sujets présentés seront entre autres 1) des questions intersectorielles d'intérêt pour le secteur de la bienfaisance et sans but lucratif; 2) la couverture médiatique des OSBL qui soulèvent des questions électorales, et 3) des informations promouvant et soutenant l'engagement civique et le vote. Inscrivez-vous dans votre lecteur [RSS](#) favori et pour recevoir des [alertes par courriel](#).
- Envoyez-nous des liens à [library@imaginecanada.ca](mailto:library@imaginecanada.ca) sur des sujets non-partisans en ligne si vous désirez qu'ils soient inclus dans la distribution de nouvelles et tenez-nous au courant des développements locaux, régionaux et provinciaux qui pourraient intéresser vos collègues et sympathisants à travers le pays.
- **Plus important encore, votez !**

## FAIRE SORTIR LE VOTE : PROMOUVOIR L'ENGAGEMENT CIVIQUE

En 2008, aux dernières élections fédérales, la participation de l'électorat a été plus faible que jamais dans l'histoire du Canada. En effet, seulement 59,1 pour cent des électeurs admissibles se sont rendus aux urnes. En tant qu'organismes qui contribuent quotidiennement à la prospérité économique, à la qualité de vie et à l'engagement civique et communautaire du Canada, les organismes de bienfaisance et sans but lucratif sont bien placés pour aider à améliorer la participation électorale du Canada et à réduire l'apathie des électeurs. Les élections fédérales donnent aux 161 000 OSBL et aux 12 millions de bénévoles une excellente occasion d'encourager tous les Canadiens à participer, à se faire entendre et à jouer un rôle actif dans le processus démocratique.

Imagine Canada soutient les efforts visant à s'assurer que tous ceux qui sont admissibles à voter aux élections fédérales sont en mesure de le faire. De nombreux organismes ont créé des ressources visant à encourager les citoyens à voter. Ce document présente des liens vers quelques-unes de ces ressources, y compris des informations pratiques et des outils à utiliser pour « faire sortir le vote » à l'échelle locale.

- **Élections Canada** <http://www.elections.ca/accueil.aspx>

Cette ressource fournit des informations sur le processus électoral au Canada, y compris des réponses aux questions sur sa circonscription, une liste des pièces d'identité nécessaires pour voter, des renseignements sur le vote par correspondance à partir du Canada ou de l'étranger, ainsi que d'autres questions fréquentes. Il existe des documents et du matériel pour les électeurs autochtones (disponibles en huit langues autochtones), des communautés ethnoculturelles (disponibles en 27 langues patrimoniales) et les électeurs ayant des besoins spéciaux. En outre, il y a une section pour les jeunes électeurs et des ressources pour les enseignants.

- **L'apathie c'est plate** [http://www.apathyisboring.com/fr/about\\_us/faq](http://www.apathyisboring.com/fr/about_us/faq)

Ce site Web utilise l'art et la technologie pour informer les jeunes sur la démocratie. En pratique, cela inclut une variété d'activités telles que les concerts et les ateliers ainsi que des renseignements sur son site Web. Entre autres choses, ce site offre aux organismes des ressources destinées aux jeunes ainsi qu'une liste des événements à venir. *L'apathie c'est plate* fournit également des possibilités de bénévolat visant à faire participer les jeunes électeurs au processus démocratique.

- **Facebook - Get Out The Vote Canada!** <http://www.facebook.com/GetOutTheVoteCanada>

Ceci est un exemple d'utilisation des réseaux sociaux pour accroître la participation électorale au Canada. En plus de servir de ressource pour l'échange d'information, la planification et la discussion, ce site Web propose plusieurs actions comme, par exemple, une invitation lancée à ses voisins pour une discussion sur les questions qui sont importantes pour eux, un genre de fête de quartier. Une *Google Map* des rassemblements destinés à faire sortir le vote se trouve à (<http://bit.ly/80QjCP>).

- [www.TweetCommons.com](http://www.TweetCommons.com) et [www.politwitter.ca](http://www.politwitter.ca)

Ces ressources permettent aux utilisateurs de suivre sur Twitter des représentants politiques du Canada à partir d'un endroit central. En outre, ils évaluent à quel point les représentants sont actifs sur Twitter et classent des sujets politiques selon la fréquence à laquelle les utilisateurs de Twitter en discutent. Ces sites s'appuient en partie sur les contributions des utilisateurs pour regrouper tous les renseignements pertinents dans un seul site qui est facile à utiliser.

## Références

---

- <sup>i</sup> Statistique Canada. Aucune date. *Tableau 111-0001 - Dons de charité sommaire, annuel*. CANSIM (base de données). Dernière mise à jour 23 novembre 2010. <http://cansim2.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=E&CNSM-Fi=CII/CII1-eng.htm> (site consulté le 8 décembre, 2010).
- <sup>ii</sup> Statistique Canada. *Tableau 111-0001*.
- <sup>iii</sup> Waldie, P. Globe and Mail. Le 2 déc. 2010. [Charities see alarming trends as donors become older, fewer](#).
- <sup>iv</sup> Hall, M., Lasby, D., Ayer, S., Gibbons, W.D. Statistique Canada. 2009. Canadiens dévoués, Canadiens engagés : points saillants de l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation, p. 32.
- <sup>v</sup> Statistique Canada. *Tableau 111-0001*.
- <sup>vi</sup> Lasby, D. Imagine Canada. 2010. [Statistique Canada publie les plus récentes statistiques sur les dons de bienfaisance – Statistiques des dons de bienfaisance 2009](#). Tableau 1- *Blog@Imagine Canada*, le 6 déc. 2010.
- <sup>vii</sup> Statistique Canada. Compte satellite des institutions sans but lucratif et du bénévolat. Dernière mise à jour le 17 déc. 2010. <http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/101217/dq101217b-fra.htm>
- <sup>viii</sup> Statistique Canada. 2005. Faits saillants de l'Enquête nationale auprès des organismes à but non lucratif et bénévoles, données révisées, Ministère de l'Industrie, 2005 - p. 11. Catalogue no. 61-533-XPE, ISBN 0-660-19420-1.
- <sup>ix</sup> Conseil RH pour le secteur communautaire, [Statistiques sur la main-d'œuvre](#).
- <sup>x</sup> Conseil RH pour le secteur communautaire, [Étude sur la main-d'œuvre 2008](#).
- <sup>xi</sup> Conseil RH, [Statistiques sur la main-d'œuvre](#).
- <sup>xii</sup> Conseil RH, [Statistiques sur la main-d'œuvre](#).
- <sup>xiii</sup> Maranta, M. & Speevak Sladowski, P. Volunteer Canada. 2010. [Skills-Based Volunteer-Engagement: A Discussion Paper](#).
- <sup>xiv</sup> Statistique Canada. 2005, p. 10.
- <sup>xv</sup> Hall, M., Lasby, D., Ayer, S., Gibbons, W.D. Statistique Canada. 2009, p. 10.
- <sup>xvi</sup> Hall, M., Lasby, D., Ayer, S., Gibbons, W.D. Statistique Canada. 2009, p. 10.
- <sup>xvii</sup> *Ibid.*
- <sup>xviii</sup> Imagine Canada. 2006. [Enquête nationale sur les organismes bénévoles et sans but lucratif – Recrutement et rétention des bénévoles](#).p.1.
- <sup>xix</sup> Hall, M., Lasby, D., Ayer, S., Gibbons, W.D. Statistique Canada. 2009, p. 10.